

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Carmignac Portfolio China New Economy

Part A EUR Acc (ISIN: LU2295992320)
un compartiment de la SICAV Carmignac Portfolio

Carmignac Gestion Luxembourg est la société de gestion de cet OPCVM.

Objectifs et politique d'investissement

Les caractéristiques essentielles du compartiment sont les suivantes :

- L'objectif du Compartiment est de surperformer l'indicateur de référence sur un horizon minimal de placement recommandé de 5 ans.
- Ce Compartiment est un OPCVM géré activement. Un OPCVM géré activement est un OPCVM dont la composition du portefeuille est laissée à la discrétion du gestionnaire financier, sous réserve des objectifs et de la politique d'investissement. Ce Compartiment est géré de manière active par rapport à son Indicateur de référence, à savoir l'indice MSCI CHINA INDEX (USD) (code Bloomberg : NDEUCHF) calculé dividendes nets réinvestis. L'univers d'investissement du Compartiment est au moins partiellement basé sur l'Indicateur de référence en termes d'allocation par région, secteur ou capitalisation boursière. La stratégie d'investissement du Compartiment ne dépend pas de l'Indicateur de référence. Par conséquent, les positions du Compartiment et les pondérations peuvent différer sensiblement de la composition de l'Indicateur de référence. Aucune limite n'est fixée quant au niveau de cet écart.
- Le Compartiment investit principalement dans des actions émises par des sociétés ou des émetteurs ayant leur siège social ou exerçant une part significative de leurs activités dans la région de la Grande Chine, qui comprend la Chine continentale, Hong Kong, Macao, Taiwan et Singapour (la « Grande Chine »). Le Compartiment est géré sur une base discrétionnaire selon une stratégie d'investissement qui se traduit par un portefeuille d'investissements directs en actions chinoises. La stratégie d'investissement est appliquée sans restriction en termes d'allocation.
- Les critères environnementaux et sociaux sont pris en compte par le gérant du portefeuille, mais ne sont pas toujours déterminants dans la décision d'investir dans un titre particulier. Pour plus d'informations sur les critères environnementaux et sociaux, veuillez vous reporter au prospectus.
- Le Compartiment investira au moins 75% de ses actifs, directement ou indirectement, dans des actions émises par des sociétés ou des émetteurs ayant leur siège social ou exerçant une part significative de leurs activités dans la région de la Grande Chine. L'actif peut également comporter des actifs obligataires, titres de créances ou instruments du marché monétaire libellés en devise ou en euro ainsi que des obligations à taux variables.

Autres informations :

- Le Compartiment pourra avoir recours, à des fins d'exposition ou de couverture, à des contrats à terme négociés sur des marchés de la zone euro et internationaux, dont les marchés émergents. Les autres instruments dérivés susceptibles d'être utilisés à des fins de couverture ou d'exposition sont les CFD (contracts for difference), les contrats à terme négociés de gré à gré, les contrats de change à terme, les options (classiques, à barrière, binaires) et les swaps impliquant un ou plusieurs risque(s)/instrument(s) sous-jacent(s). Le fonds peut investir dans des titres intégrant des dérivés (notamment des warrants, des

certificats de souscription et des P-Notes) négociés sur des marchés internationaux, réglementés, organisés ou de gré à gré. Les investissements en titres intégrant des dérivés ne peuvent dépasser 10% de l'actif net.

- Le Compartiment peut être investi dans des parts ou actions de fonds de placement dans la limite de 10% de son actif net. Le Compartiment peut également, à titre accessoire, détenir des liquidités et/ou investir dans d'autres valeurs mobilières. Le gérant se réserve également le droit d'investir jusqu'à 10% de l'actif net dans des instruments de créance assortis d'une notation inférieure à « investment grade ».
- Ce Compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cinq ans.
- L'investisseur peut obtenir un rachat chaque jour ouvrable sur simple demande. Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour précédant le jour de calcul et de publication de la valeur liquidative (VL) avant 15 heures CET/CEST et sont exécutées le premier jour ouvrable suivant sur la base de la VL de la veille.
- Cette part est une part de capitalisation.

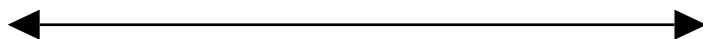
Profil de risque et de rendement

Risque plus faible

Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du compartiment sur une période de 5 ans. Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux plus et moins-values pouvant avoir un impact sur son investissement.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.
- La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risques.
- Ce Compartiment est classé en catégorie 6 en raison de son exposition aux marchés actions émergents.
- Le fonds n'est pas garanti en capital.

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur, auxquels le compartiment peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur nette d'inventaire :

- Pour plus d'informations sur les risques, veuillez vous référer au prospectus du fonds.

Frais

Les frais acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4.00%
Frais de sortie	0.00%
Frais de conversion	1.00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.80%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	
20.00% de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence sur l'année. Aucune commission de performance n'est perçue tant que les sous-performances antérieures n'ont pas été compensées.	

Les frais d'entrée et de sortie et les frais de conversion affichés constituent les maxima applicables et sont acquis au distributeur. Dans certains cas des frais inférieurs peuvent être appliqués, vous pouvez contacter votre conseiller ou votre distributeur afin d'obtenir le montant effectif de ces frais.

En raison du manque de données historiques, les **frais courants** sont calculés d'après une estimation fondée sur le montant total attendu de ces frais. Ils peuvent varier d'un exercice à l'autre et ne comprennent pas les commissions de performance, ni les coûts des opérations (excepté dans le cas de frais d'entrée/de sortie payés par le compartiment lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre véhicule de gestion collective). Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Pour plus d'informations sur les frais, charges et modalités de calcul de la commission de performance, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus, disponible sur le site internet : www.carmignac.com

La **commission de performance** est basée sur la surperformance relative de la classe d'actions par rapport à son indicateur de référence. La commission de performance est calculée sur une période de performance d'un an, correspondant à l'exercice du compartiment, et est provisionnée quotidiennement. La commission de performance est due lorsque la performance de la classe d'actions est supérieure à celle de l'indicateur de référence au cours de la période de performance. Toutefois, la commission de performance n'est pas due tant que toute sous-performance sur une période de 5 ans maximum (applicable à compter du 31 mars 2021 ou depuis le lancement de la classe d'actions si cette date est ultérieure) n'a pas été compensée. La commission de performance peut également être prélevée lorsque la performance absolue est négative, c'est-à-dire lorsque la performance absolue du fonds est négative mais tout de même supérieure à celle de l'indicateur de référence.

Performances passées



- Cette part a été créée en 2021.
- La politique d'investissement du fonds ne se réfère à aucune valeur de référence (benchmark). L'indice fourni est un indicateur de référence.

■ Performance du compartiment
□ Performance de l'indicateur de référence : MSCI CHINA INDEX (USD)

Informations pratiques

- Le dépositaire de Carmignac Portfolio est BNP Paribas Securities Services, succursale de Luxembourg.
- Le prospectus ainsi que les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de Carmignac Gestion Luxembourg, Citylink, 7 rue de la Chapelle L-1325 Luxembourg (documents disponibles en français, allemand, anglais, espagnol, italien et néerlandais sur le site internet : www.carmignac.com).
- La VL est disponible sur le site internet : www.carmignac.com
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du compartiment peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du promoteur du compartiment ou de votre conseiller fiscal.
- La responsabilité de Carmignac Portfolio ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du compartiment.
- Ce document d'information clé pour l'investisseur décrit une part d'un compartiment de Carmignac Portfolio. Carmignac Portfolio est constitué d'autres compartiments. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces compartiments dans le prospectus de Carmignac Portfolio ou sur le site internet : www.carmignac.com
- Chaque compartiment est une entité juridique séparée, ayant son propre financement, ses propres engagements, ses propres plus-values et moins-values, son propre calcul de la valeur nette d'inventaire et ses propres frais. L'investisseur peut convertir les actions qu'il détient dans un compartiment en actions d'un autre compartiment de Carmignac Portfolio, conformément aux modalités décrites dans le prospectus.
- Les parts de ce compartiment n'ont pas été enregistrées en vertu de la loi US Securities Act de 1933. Elles ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ».
- Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site www.carmignac.com. Un exemplaire sur papier est mis à disposition gratuitement sur demande.